

HT
395
.C32A514
Region de
l'Atlanti-
que

LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

L'un des rapports sur les
perspectives de développement
dans les provinces, territoires
et régions du Canada
préparés par *L. Canada*
le ministère de l'Expansion économique régionale ↘



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion

Décembre 1979

Industry, Trade
and Commerce In. Ind
et Commerce

MAR 4 1980

Library: les
Bibliothèque

PREFACE

Le présent document examine les perspectives économiques et les problèmes de développement régional des quatre provinces de l'est du Canada. Ce rapport est un des documents préparés par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale en vue de contribuer à l'élaboration d'une politique de développement économique régionale et nationale au Canada.

La diversité et les caractéristiques de la conjoncture qui existe dans la région de l'Atlantique ne permettent pas d'examiner plus en détail, dans le présent document, les circonstances et les perspectives économiques locales. L'analyse plus complète des perspectives de cette région fait l'objet de rapports distincts portant sur chaque province.

Ce document sur la région de l'Atlantique fait ressortir les faits saillants et les thèmes communs qui se manifestent dans cette région. Le rapport comprend une évaluation de la performance économique, ainsi qu'une analyse des performances sectorielles. Les principaux problèmes et possibilités étudiés dans ce texte sont communs aux quatre provinces de la région de l'Atlantique. Ils seront discutés à la lumière de leur potentiel et de leur implication sur l'élaboration des politiques de développement.

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
DE LA

REGION DE L'ATLANTIQUE

PREFACE

Le présent document examine les perspectives économiques et les problèmes de développement régional dans les quatre provinces de l'est du Canada. Ce rapport est l'un des documents préparés par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale en vue de contribuer à l'élaboration d'une politique de développement économique régionale et nationale au Canada.

La diversité et les caractéristiques de la conjoncture qui existe dans la région de l'Atlantique ne permettent pas d'examiner plus en détail, dans le présent document, les circonstances et les perspectives économiques locales. L'analyse plus complète des perspectives de cette région fait l'objet de rapports distincts portant sur chaque province.

Ce document sur la région de l'Atlantique fait ressortir les faits saillants et les thèmes communs qui se manifestent dans cette région. Le rapport comprend une évaluation de la performance économique, ainsi qu'une analyse des performances sectorielles. Les principaux problèmes et possibilités étudiés dans ce texte sont communs aux quatre provinces ou encore ont une incidence sur celles-ci; ils seront discutés à la lumière de leur potentiel et de leur implication sur l'élaboration des politiques de développement.

TABLE DES MATIERES

1.	APERCU GENERAL.....	1
2.	LA PERFORMANCE ECONOMIQUE.....	2
2.1	Les ressources naturelles.....	2
2.2	Les indicateurs généraux.....	3
2.1.1	La performance économique.....	3
2.2.2	Les mesures de la disparité.....	5
2.2.3	Les tendances démographiques.....	5
2.3	Le marché du travail.....	9
2.4	Le climat des investissements.....	10
2.5	La croissance de la production.....	11
2.6	La performance sectorielle.....	13
2.6.1	L'agriculture.....	13
2.6.2	Les pêches.....	14
2.6.3	Les forêts.....	15
2.6.4	Les mines.....	15
2.6.5	L'industrie manufacturière.....	16
2.6.6	Le secteur tertiaire.....	16
2.6.7	Résumé.....	17
3.	LES PROBLEMES ET POSSIBILITES.....	20
3.1	Introduction.....	20
3.2	Les pêches.....	21
3.3	Les industries maritimes.....	23
3.4	Les transports.....	25
3.5	L'énergie.....	27
3.6	Les minéraux.....	27
3.7	Les industries axées sur les forêts.....	28
3.8	La capacité fiscale.....	29
3.9	La migration.....	31
3.10	Les négociations commerciales multilatérales	32
4.	CONCLUSIONS	33

1. APERCU GENERAL

La région de l'Atlantique est réputée depuis toujours pour sa croissance faible et son émigration continue. Depuis le début des années 70, cependant, cette situation a changé, car le taux de croissance de la production et de l'emploi a égalé le taux national en dépit de la performance élevée de ce dernier à la suite de la découverte de gisements pétrolifères dans l'Ouest. De plus, les tendances à la migration ont été renversées et cette région a connu, depuis 1971, une immigration nette de quelque 30 000 personnes qui s'est traduite par un accroissement rapide de la population active. Cette situation explique en partie le fort taux de chômage de cette région. Néanmoins, la région de l'Atlantique demeure caractérisée par de sérieuses disparités qui n'ont pas encore été effacées.

Bien qu'à plusieurs égards la performance économique dont a bénéficié récemment la région de l'Atlantique ait été bonne, il reste encore de sérieuses difficultés à surmonter dans certains secteurs. La performance des investissements, surtout dans le secteur de la fabrication, accuse un sérieux retard. Le secteur des forêts constitue aussi une source de problèmes, étant donné que la qualité et la quantité des ressources sont menacées.

Pour les années 80, un certain nombre de secteurs possédant un potentiel de croissance important commencent à prendre forme et témoignent d'un regain d'optimisme dans cette région. Etayé de politiques appropriées, le prolongement de la zone de pêche à 200 milles pourrait entraîner des bénéfices énormes pour la région, tant sur le plan de la production que sur celui des emplois. Les industries maritimes pourraient aussi amener le développement permanent d'une technologie avancée et donner lieu à des possibilités d'emploi considérables. De nombreuses autres possibilités ont été identifiées, reliées aux événements découlant des négociations commerciales multilatérales ou encore aux perspectives axées sur les ressources.

Il se peut toutefois que bon nombre de ces possibilités ne soient jamais réalisées, si elles ne sont appuyées par un climat politique favorable qui permette leur financement. Les capacités fiscales des quatre provinces de l'Atlantique sont à un niveau alarmant, ce qui laisse peu de place aux investissements en matière de développement économique une fois satisfaites les exigences relatives aux dépenses courantes.

En conséquence, bien que les perspectives de développement dans la région de l'Atlantique soient bonnes, on ne prévoit pas qu'elles aboutiront, à moyen terme, à une croissance capable d'absorber à la fois les chômeurs et la population active croissante. On s'attend donc que le taux élevé de chômage actuel persistera dans l'avenir immédiat.

2. LA PERFORMANCE ECONOMIQUE

2.1 Les ressources naturelles

La région de l'Atlantique, formée de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile-du-Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick, occupe une masse territoriale d'à peine 53,9 millions d'hectares, dont le Labrador compte pour presque 55 %. La superficie totale de cette région représente 5,4 % de la masse territoriale du Canada.

Sur le plan des ressources humaines, la région de l'Atlantique compte une population de 2,2 millions d'habitants, soit 9,5 % de la population totale du pays. Quant à la scolarité et à la compétence de cette population, elles se sont améliorées depuis quelques décennies, si bien que les nouveaux arrivants sur le marché du travail sont du même calibre qu'ailleurs au Canada. A l'heure actuelle, le taux de persévérance scolaire est sensiblement le même que pour le Canada et les universités et les écoles techniques forment un nombre croissant de diplômés très qualifiés.

En termes relatifs, les ressources naturelles de la région sont également considérables, comme le démontre la forte proportion d'activités économiques concentrées dans les secteurs primaires et de la transformation des ressources.

Grâce à la désignation de la limite territoriale de 200 milles au large des côtes canadiennes et aux hausses récentes des prix, les pêches ont acquis une plus grande importance sur le plan des ressources disponibles. En 1978, plus de 58 % de la valeur de tous les débarquements au Canada était attribuable à la région de l'Atlantique, ce qui a représenté une immense prospérité pour l'économie régionale. Comme on prévoit reprendre possession de cette ressource et disposer désormais de contingentements internes plus élevés, il est possible que les emplois et la valeur ajoutée dans les secteurs de la pêche et de la transformation du poisson de la région de l'Atlantique se développent encore plus.

Pour ce qui est des minéraux de pointe au Canada, la région de l'Atlantique détient plus de 45 % des réserves du zinc et a compté pour plus de 50 % de la production canadienne de minerai de fer, en 1976. Parmi les autres minéraux d'importance pour la région, il y a le plomb et l'argent dont le Nouveau-Brunswick renferme quelque 40 % des réserves connues au Canada. La potasse et l'uranium comportent également des possibilités : on procède actuellement à l'exploitation de la potasse et on s'adonne activement à la prospection de l'uranium. Dans l'ensemble, la région de l'Atlantique compte une production minérale plus élevée par habitant que toute autre région au Canada.

La production hydro-électrique y est plus élevée par habitant que dans toute autre région du pays et il y a encore moyen de l'exploiter davantage, particulièrement au Labrador. Il faut noter, cependant, que la plus grande partie de l'énergie produite à Churchill est consommée à l'extérieur de la région.

On n'exploite encore ni pétrole ni gaz dans la région de l'Atlantique. En 1979, l'exploration off-shore s'est accrue sur la côte de l'Atlantique et il y a 50 % de chances que l'on découvre 699 milliards de litres de pétrole et 1,12 trillion de mètres cubes de gaz sous la plate-forme continentale du Labrador et de la partie orientale de Terre-Neuve, et sous la plate-forme de la Nouvelle-Ecosse. Les découvertes récentes de gaz dans la région de l'île de Sable, celles de pétrole sur la côte de Terre-Neuve, de même que les activités accrues de forage sont des signes avant-coureurs des plus encourageants.

Le bois d'oeuvre accessible par habitant indique une fois de plus que la région de l'Atlantique n'est surpassée que par la Colombie-Britannique et par l'Alberta. Cette production, calculée par habitant, est plus élevée en Colombie-Britannique seulement. Cependant, à la suite des dégâts causés par la tordeuse du bourgeon et d'une mauvaise gestion, la qualité et la quantité des ressources forestières de la région de l'Atlantique sont mal en point.

Les terres arables destinées à l'agriculture sont nombreuses, en termes relatifs, en particulier sur l'Ile-du-Prince-Edouard. Les ressources foncières de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick pourraient éventuellement être mises davantage en valeur.

2.2 Les indicateurs généraux

2.2.1 La performance économique

D'après la plupart des mesures, la performance économique de la région de l'Atlantique a été importante au cours des années allant de 1971 à 1978. Dans les sept premières années de la présente décennie, la croissance enregistrée dans cette région a surpassé la croissance globale de la décennie précédente. N'eût été la croissance spectaculaire de la région de l'Ouest, attribuable en grande partie au " boom " du pétrole, la région de l'Atlantique aurait eu le taux de croissance le plus élevé au Canada.

De 1971 à 1977, le produit intérieur brut de cette région a augmenté de 120 %, soit légèrement moins que celui du Canada dans son ensemble, mais plus que celui du Québec et de l'Ontario. Selon le recensement sur la valeur ajoutée des industries productrices de biens, les Maritimes ont connu un

rythme de croissance supérieur à la moyenne canadienne et, dans le cas du Nouveau-Brunswick, un rythme de croissance de 20 points plus élevé que le Canada. La valeur des expéditions dans cette région a augmenté de 230 % entre 1971 et 1978, comparativement à 160 % pour le Canada. Pour la période allant de 1971 à 1977, la croissance du revenu gagné par habitant a été légèrement meilleure que pour le Canada, alors que la croissance du revenu personnel par habitant a été supérieure de 9 points à celui du taux national.

Dans l'ensemble, la croissance de la région de l'Atlantique s'est maintenue au même rythme que le taux de croissance moyen national même si, à son tour, ce taux a été supérieur à celui de la plupart des nations occidentales au cours des années 70.

2.2.2 Les mesures de la disparité

A l'intérieur d'un climat de performance économique plutôt forte, on n'a toutefois pas encore réussi à éliminer les disparités économiques graves qui existent entre la région et le reste du Canada. Pour quantifier ces disparités, on compare habituellement un indicateur quelconque de la prospérité d'une région donnée avec la moyenne canadienne. Si la valeur régionale est basse, il y a donc disparité que l'on peut mesurer à l'aide de l'indicateur donné. Sur une certaine période, il faut que la croissance régionale progresse plus rapidement que celle du pays pour que cette disparité s'atténue. Ce n'est pas chose facile à faire quand le pays lui-même évolue à un rythme accéléré.

Que ce soit au niveau du revenu, de l'emploi, du chômage ou de la production régionale, les disparités qu'accuse la région de l'Atlantique sont considérables. Bien que l'écart entre ces disparités se soit rétréci quelque peu au cours des sept dernières années, il n'en demeure pas moins qu'il est d'une envergure inacceptable. Le tableau de la page suivante montre certains indicateurs de cet écart.

2.2.3 Les tendances démographiques

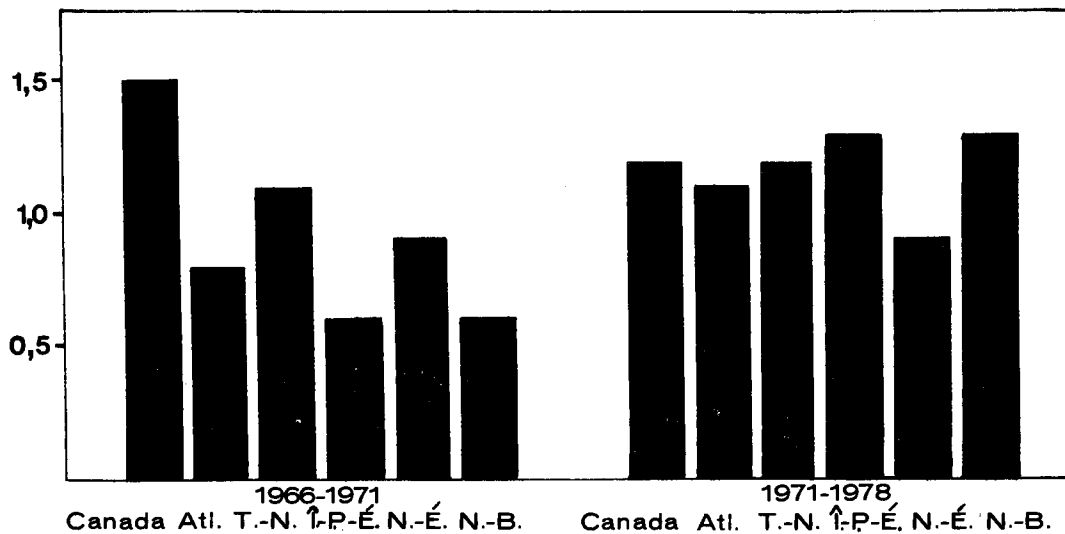
En 1978, la région de l'Atlantique comptait 2 227 100 habitants, soit une augmentation de 8,3 % depuis 1971. Au cours de la même période, la population du Canada a augmenté de 8,9 %. La figure 1 montre que même si la population canadienne s'est accrue beaucoup plus rapidement entre 1966 et 1971, la croissance démographique régionale a presque égalé la croissance nationale après 1971. A l'intérieur de la région de l'Atlantique, le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard ont vu leur population s'accroître à un rythme annuel plus rapide que celui du Canada, soit à 1,3 %. Par ailleurs, Terre-Neuve a évolué au même rythme que le Canada à 1,2 %, alors que la Nouvelle-Ecosse venait derrière avec 0,9 %.

CERTAINS INDICATEURS ECONOMIQUES

	Revenu personnel par habitant		Revenu gagné par habitant		Taux de de chômage		Rapport entre les emplois	
	Prov. par rapport au Canada en %		Prov. par rapport au Canada en %		1971	1978	1971	1978
	1971	1977	1971	1977				
Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	6,2	8,4	54,5	57,4
Région de								
l'Atlantique	71,6	74,4	66,6	67,0	7,1	12,5	46,3	48,0
Terre-Neuve	63,8	68,0	55,0	55,6	8,4	16,4	41,2	43,2
Ile-du-Prince-								
Edouard	63,2	67,1	56,7	59,2	7,3	9,9	50,4	52,1
Nouvelle-Ecosse	77,5	79,4	74,3	74,9	7,0	10,6	48,5	50,4
Nouveau-Brunswick	72,3	74,9	68,2	68,0	6,1	12,6	46,8	48,1
Québec	88,7	93,1	87,9	90,1	7,3	10,9	51,9	53,2
Ontario	117,0	109,4	119,1	112,5	5,4	7,2	57,6	60,7
Région des								
Prairies	92,7	98,4	92,1	99,9	5,2	5,2	56,9	61,9
Manitoba	94,1	93,1	93,7	93,9	5,7	6,5	56,0	59,0
Saskatchewan	80,3	92,1	78,8	90,9	3,5	4,9	53,4	58,9
Alberta	99,0	104,4	98,6	107,7	5,7	4,7	59,5	65,0
Colombie-								
Britannique	109,0	110,1	109,5	111,5	7,2	8,3	54,1	57,4

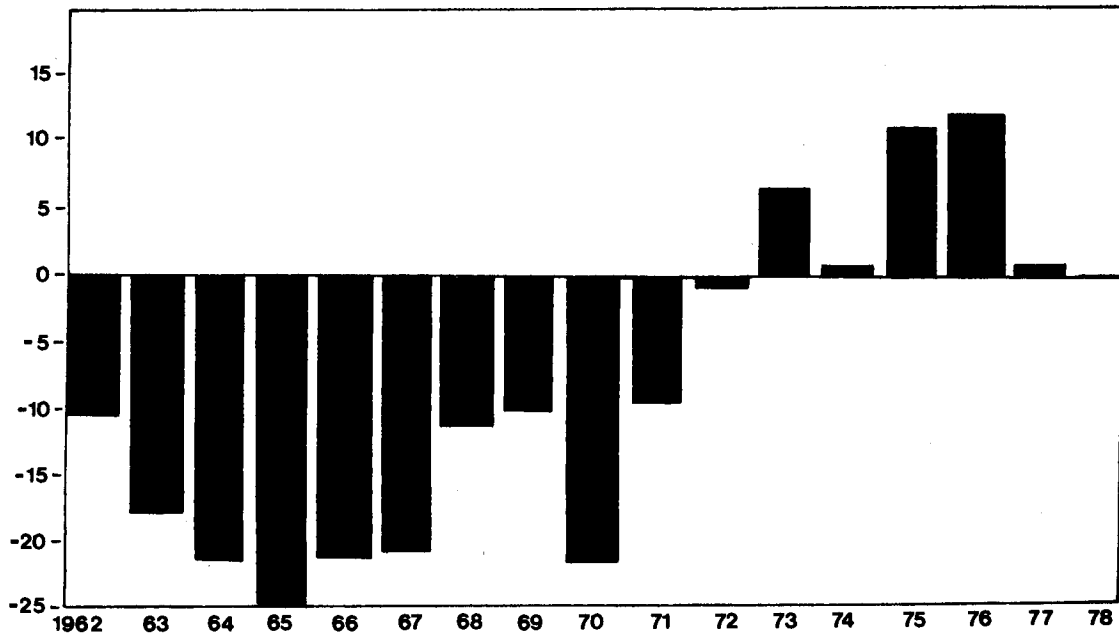
Source : Statistique Canada, n° de cat. 13-201 - Comptes nationaux des revenus et des dépenses, 1963-1977.

FIGURE 1
CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ANNUELLE
CANADA ET RÉGION DE L'ATLANTIQUE



La migration est le principal facteur qui puisse expliquer la croissance démographique rapide de la région de l'Atlantique. Ayant enregistré une émigration nette de 170 000 personnes entre 1961 et 1971, la région de l'Atlantique a connu une immigration nette de 30 000 personnes entre 1971 et 1977, comme le démontre la figure 2. Les trois provinces Maritimes ont entièrement renversé leur schéma de migration, cependant que Terre-Neuve a considérablement diminué son émigration.

FIGURE 2
MIGRATION TOTALE NETTE
EN MILLIERS DE PERSONNES
RÉGION DE L'ATLANTIQUE

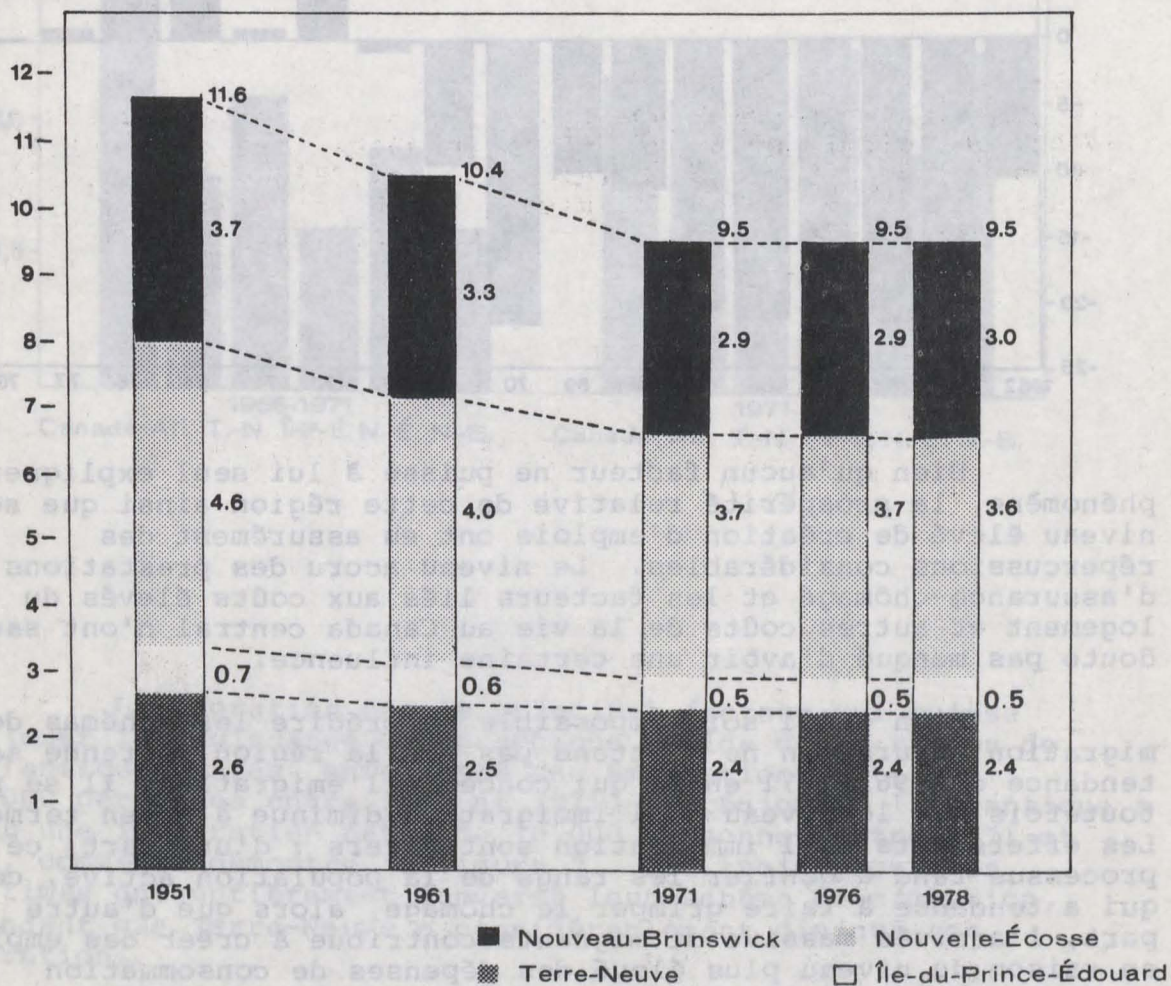


Bien qu'aucun facteur ne puisse à lui seul expliquer ce phénomène, la prospérité relative de cette région ainsi que son niveau élevé de création d'emplois ont eu assurément des répercussions considérables. Le niveau accru des prestations d'assurance-chômage et les facteurs liés aux coûts élevés du logement et autres coûts de la vie au Canada central n'ont sans doute pas manqué d'avoir une certaine influence.

Bien qu'il soit impossible de prédire les schémas de migration futurs, on ne s'attend pas que la région reprenne sa tendance de 1961-1971 en ce qui concerne l'émigration. Il se peut toutefois que le niveau de l'immigration diminue à moyen terme. Les effets nets de l'immigration sont divers : d'une part, ce processus tend à gonfler les rangs de la population active, ce qui a tendance à faire grimper le chômage, alors que d'autre part, l'arrivée massive de migrants contribue à créer des emplois en raison du niveau plus élevé des dépenses de consommation et de logement qu'elle entraîne.

Sur le plan de la répartition démographique, la région de l'Atlantique est passée de 11,6 % de la population du Canada en 1951 à 9,5 % en 1971. Toutefois, au cours des sept dernières années, la répartition de la population est demeurée constante, comme le démontre la figure 3.

FIGURE 3
**RÉPARTITION DE LA POPULATION
 EN POURCENTAGE DU CANADA**



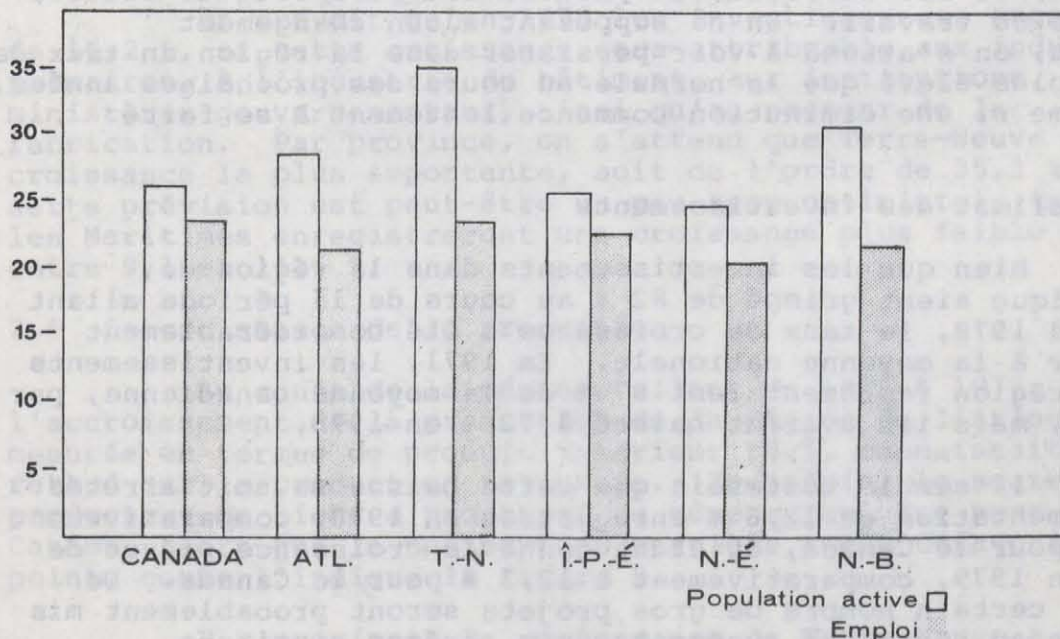
2.3 Le marché du travail

Conséquence directe de la croissance démographique rapide et de l'accroissement du taux d'activité (plus particulièrement chez les femmes), la population active de la région de l'Atlantique a augmenté plus rapidement que celle du Canada pendant les années allant de 1971 à 1978, comme le démontre la figure 4. Entre 1971 et 1978, Terre-Neuve a connu une croissance de sa population active de près de 35 %, en raison principalement d'un taux d'activité supérieur de quelque 6,7 points par rapport à ce qu'il était auparavant. Le Nouveau-Brunswick suit avec une augmentation de 30 % de sa population active (trois fois le taux de croissance enregistré au cours de la dernière décennie), en raison de l'immigration et d'une augmentation de 5,2 points de son taux d'activité. La Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard ont enregistré un taux de croissance plus lent que le taux national en ce qui concerne leur population active, ce qui est surtout attribuable à une croissance plus faible du taux d'activité.

FIGURE 4

CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE ET DE L'EMPLOI 1971-1978

PROVINCES DE L'ATLANTIQUE



Pour ce qui est de la création d'emplois, comme le démontre encore la figure 4, l'économie de la région de l'Atlantique s'en est bien tirée pendant la période de 1971 à 1978, sauf en 1975 et en 1976, alors que la récession internationale a eu une incidence marquée. En fait, au cours de cette période, le nombre d'emplois dans cette région s'est accru de 20,8 %, soit environ 90 % du taux national, et ce malgré la croissance sans précédent de la région de l'Ouest qui a maintenu le taux national à un niveau plus élevé.

Bien que le taux de croissance de l'emploi enregistré dans cette région ait été très spectaculaire en dépit de la récession, il a néanmoins été plus faible que celui de la croissance de la population active et, par conséquent, le chômage a pris des proportions dramatiques (ayant augmenté de 125 %) au cours de cette période. Les deux provinces ayant connu la croissance la plus élevée de leur population active, soit Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick, ont aussi enregistré le nombre le plus élevé de chômeurs. Bien que le taux de chômage au Canada se soit accru de 2,2 points entre 1971 et 1978, Terre-Neuve a connu une croissance de 8 points et le Nouveau-Brunswick de 6,5 points. Plus modérés, les taux de croissance pour la Nouvelle-Ecosse et pour l'Ile-du-Prince-Edouard ont été de 3,6 et 2,6 points respectivement.

Etant donné le comportement imprévu des schémas de migration, il est difficile de prédire les perspectives futures du marché du travail. En ne supposant aucun changement important, on s'attend à voir persister dans la région un taux de chômage plus élevé que la normale au cours des prochaines années, et ce même si une diminution commence lentement à se faire sentir.

2.4 Le climat des investissements

Bien que les investissements dans la région de l'Atlantique aient grimpé de 82 % au cours de la période allant de 1971 à 1978, le taux de croissance a été considérablement inférieur à la moyenne nationale. En 1971, les investissements dans la région représentaient 97 % de la moyenne canadienne, par habitant, mais ils avaient baissé à 72 % en 1978.

Il semble toutefois que cette baisse se soit arrêtée vu l'augmentation de 12,6 % enregistrée en 1978, comparativement à 7,8 % pour le Canada, et étant donné la croissance prévue de 16,2 % en 1979, comparativement à 12,3 % pour le Canada. De plus, un certain nombre de gros projets seront probablement mis en marche au cours des années à venir, créant ainsi une croissance soutenue des investissements. Toutefois, il est peu vraisemblable que cette croissance soit capable de progresser aussi rapidement que l'immense boom des investissements qui est

censé se produire dans la région de l'Ouest. Il en résulterait donc que la performance, aussi bonne fût-elle, pourrait manifester une détérioration par rapport à celle du Canada.

Par secteur, ce sont les investissements dans le secteur de la fabrication qui ont accusé un sérieux recul pendant cette période de sept ans, puisqu'ils ont baissé de 41 % en dollars courants; ceci s'explique en partie par le niveau moyen plus élevé atteint en 1971. Au cours de la même période, le Canada a enregistré une hausse de 108 %. Bien que, pendant cette période de sept ans, les autres secteurs aient tous connu des augmentations dans la région de l'Atlantique, c'est dans le seul secteur des " institutions et ministères gouvernementaux ", ainsi que dans les secteurs du commerce, des finances et des services commerciaux que cette région a dépassé la moyenne nationale.

Par province, les investissements au Nouveau-Brunswick ont dépassé le taux de croissance à la fois régional et national, pendant la période allant de 1971 à 1978, tandis que l'Ile-du-Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse ont dépassé la croissance régionale tout en connaissant une croissance plus faible que la moyenne canadienne. A Terre-Neuve, les investissements ont été particulièrement peu élevés, enregistrant une croissance d'à peine 15 % durant cette période; cette situation s'explique en raison du haut niveau d'investissements atteint en 1971.

On prévoit qu'en 1979 les investissements augmenteront de 16,2 %, et cette croissance sera attribuable aux industries primaires, à l'industrie du bâtiment, aux institutions, aux ministères gouvernementaux, ainsi qu'au secteur de la fabrication. Par province, on s'attend que Terre-Neuve aura la croissance la plus importante, soit de l'ordre de 35,3 % (même si cette prévision est peut-être un peu trop optimiste), tandis que les Maritimes enregistreront une croissance plus faible oscillant entre 9,1 et 11,6 %.

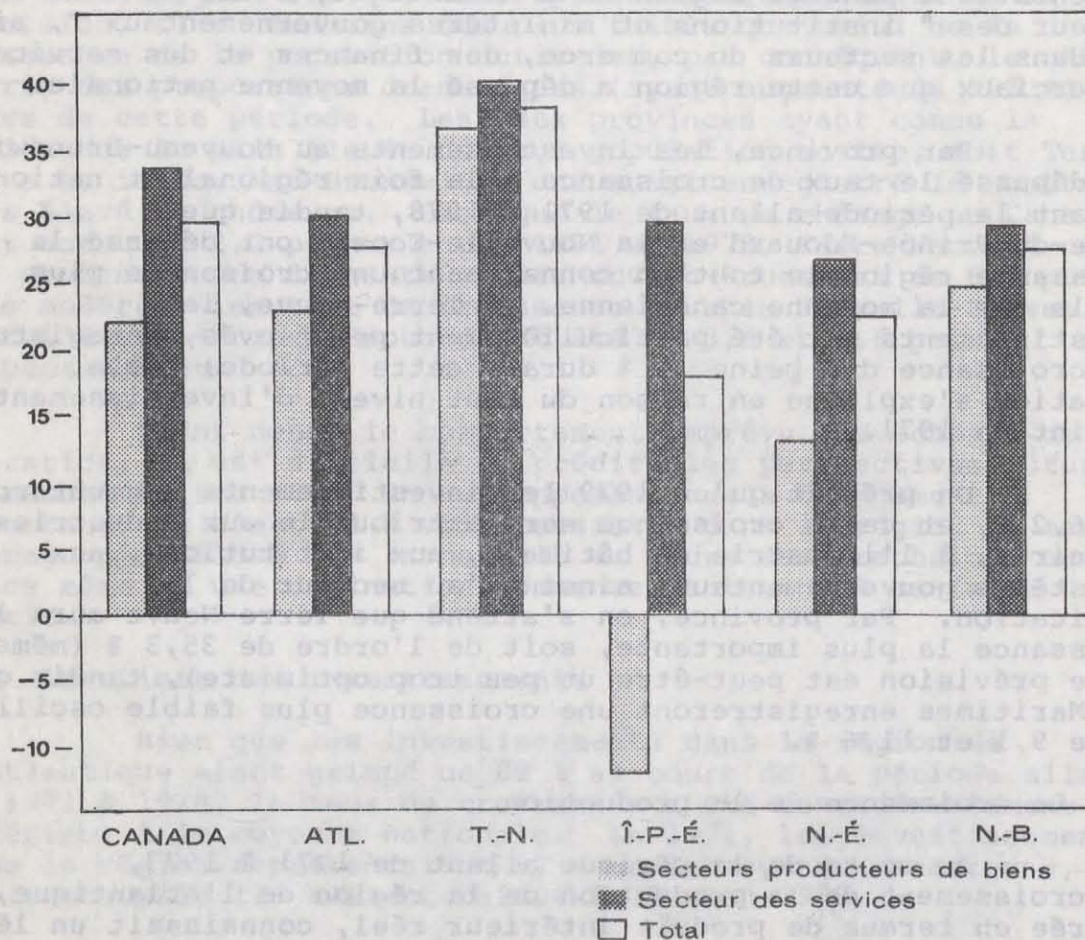
2.5 La croissance de la production

Au cours de la période allant de 1971 à 1977, l'accroissement de la production de la région de l'Atlantique, mesurée en termes de produit intérieur réel, connaissait un léger retard sur la production nationale. Toutefois, le secteur producteur de biens a progressé au même rythme que pour le Canada, alors que le secteur des services a été défavorisé sur ce point, comme l'indique la figure 5.

Par province, la performance de Terre-Neuve a connu un taux de croissance supérieur à la fois à celui de la région de l'Atlantique et à celui du Canada. A l'Ile-du-Prince-Edouard, le secteur producteur de biens a réalisé une fort mauvaise

performance et a en fait accusé une baisse en termes réels, alors que la Nouvelle-Ecosse était également sérieusement défavorisée sous ce rapport. Au cours de cette période, la performance du secteur producteur de biens du Nouveau-Brunswick a été plus élevée que celle du Canada.

FIGURE 5
CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL
EN POURCENTAGE, DE 1971 À 1977
CANADA ET LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE



2.6 La performance sectorielle

2.6.1 L'agriculture

La restructuration du secteur de l'agriculture observée au cours des décennies précédentes s'est poursuivie pendant les années 70 et, tout compte fait, les agriculteurs ont amélioré leur situation. La production réelle globale (en dollars de 1971) a été estimée à \$91 millions en 1978, soit une hausse par rapport aux \$77 millions enregistrés en 1971 et aux \$80 millions de 1961. Prises globalement cependant, ces données masquent les changements importants qui se sont produits au sein de cette industrie.

La baisse considérable du nombre des exploitations agricoles, qui a marqué la dernière décennie, a ralenti, alors que, conformément à la tendance, la taille des exploitations a continué de s'accroître. De 1971 à 1976, le nombre des fermes de recensement accuse une diminution de 747 unités. A titre de comparaison, au cours des cinq années antérieures, cette diminution avait été de 2 741. Par ailleurs, la taille moyenne est passée de 103 à 109 hectares. La proportion des terres améliorées a également augmenté, passant de 42,8 % de l'ensemble des terres agricoles en 1971 à 47,2 % en 1976. De plus, la valeur en capital des exploitations agricoles (terres et bâtiments) est passée d'une moyenne de \$44 597 à \$103 080.

Le degré de mécanisation s'est aussi accru de façon importante, la valeur des machines et du matériel ayant plus que doublé durant cette période, passant de \$9 840 par exploitation agricole en 1971 à \$21 887 en 1976. Cette mécanisation s'est accompagnée d'une baisse dans les besoins de main-d'oeuvre. Le nombre total d'emplois dans le secteur de l'agriculture a diminué de 23 000 en 1971 à 21 337 en 1976. En 1978, ce nombre a diminué à nouveau pour atteindre 17 000.

La restructuration du secteur de l'agriculture a entraîné une amélioration du revenu des exploitants agricoles. L'ensemble des recettes monétaires agricoles est passé de \$157,3 millions en 1971 à \$359 millions en 1978. Incontestablement, les coûts d'exploitation agricole ont aussi grimpé rapidement au cours de la même période. Néanmoins, le revenu agricole net moyen a plus que triplé entre 1971 et 1976. En fait, il est passé de quelque \$3 310 à \$12 080 par ferme. Etant donné que le coût de la vie n'a augmenté que d'environ 50 % durant cette période, les exploitants agricoles ont connu une amélioration nette de leur niveau de vie.

Malgré les progrès réalisés par les exploitants agricoles de la région de l'Atlantique, il n'en demeure pas moins

qu'ils sont toujours désavantagés à bien des égards par rapport à ceux des autres régions du Canada. La taille moyenne des exploitations agricoles de la région équivaut à peu près à la moitié de la moyenne canadienne dans son ensemble; et le pourcentage de terres améliorées est d'environ deux tiers pour le Canada, comparativement à moins de la moitié dans la région de l'Atlantique. La valeur moyenne en capital des exploitations agricoles au Canada était de \$182 630 en 1976, comparativement à seulement \$103 080 dans cette région. En général, le degré de mécanisation est aussi beaucoup plus élevé au Canada que dans la région. En 1976, la valeur globale des machines et du matériel par ferme au Canada était de \$29 405, soit quelque 37 % plus élevée que pour la région de l'Atlantique. Découlant en partie du degré plus élevé de mécanisation, le revenu agricole net moyen en 1976 était de \$13 702 pour le Canada dans son ensemble, comparativement à \$12 080 dans la région de l'Atlantique.

2.6.2 Les pêches

L'industrie des pêches est l'une des industries les plus importantes dans la région de l'Atlantique. L'abondance du poisson dans les eaux côtières a été le principal facteur qui a influé sur les schémas de colonisation de cette région et, jusqu'à ce jour, de nombreuses quoique petites agglomérations s'échelonnant le long de la côte de l'Atlantique dépendent encore beaucoup de cette industrie pour subsister.

En 1978, la valeur globale des débarquements dans la région de l'Atlantique a dépassé \$300 millions, sommet jamais atteint auparavant et, comme pour l'année précédente, le volume global des captures a été supérieur à 900 000 tonnes métriques. Ce chiffre représente toutefois une baisse, si on le compare au volume obtenu à la fin des années 60 et en 1970. On estime à quelque 30 000 le nombre de personnes employées directement dans l'industrie de la pêche (y compris les pêcheurs à temps partiel et occasionnels). Avec l'introduction de nouvelles techniques, ce nombre diminue toutefois continuellement, en particulier chez les pêcheurs à temps partiel et occasionnels.

L'application, au large de la côte de l'Atlantique, d'une nouvelle technologie et de nouvelles techniques de pêche, tant par les flottes de pêche canadiennes qu'étrangères, a entraîné une pêche excessive, épuisant rapidement les réserves et menaçant la survie de nombreuses petites collectivités. Afin de réagir devant cette menace, le Canada a acquis le droit de contrôler les activités de pêche et de gérer les ressources dans un territoire s'étendant jusqu'à 200 milles au large de ses côtes. On prévoit que cette nouvelle juridiction profitera grandement aux pêches canadiennes.

2.6.3 Les forêts

L'industrie forestière constitue une autre industrie importante dans la région de l'Atlantique. En 1976, on comptait 395 établissements d'exploitation du bois, employant approximativement 6 500 personnes, soit quelque 13 % de l'ensemble des Canadiens travaillant dans cette industrie. Au Nouveau-Brunswick seulement, environ 3 800 personnes occupent des postes dans l'exploitation du bois. En 1976, les livraisons provenant de cette industrie ont été évaluées à \$292 millions et la valeur ajoutée à \$125 millions (en dollars courants). Ces livraisons renferment surtout du bois à pâte, ainsi que des billes et billots en plus petites quantités. Pour la même année, l'exploitation du bois a représenté une masse salariale de \$77 millions dans la région.

De plus, on estime que cette industrie a contribué à la création de 20 000 emplois supplémentaires dans les industries des produits forestiers de cette région, notamment les pâtes et papiers, les scieries et autres industries utilisant du bois. La masse salariale de ces industries connexes s'élève à \$200 millions. En 1976, la production combinée (valeur ajoutée) des industries de l'exploitation du bois et des forêts a été estimée à \$618 millions.

Ces statistiques masquent toutefois les sérieux problèmes auxquels doivent faire face ces industries. A la suite d'une longue période de mauvaise gestion et de dégâts causés par la tordeuse du bourgeon, les ressources sont menacées dans bon nombre de régions. La qualité et la quantité du bois sont touchées et le coût des récoltes va croissant.

2.6.4 Les mines

La valeur globale de la production minérale (à l'exclusion des matériaux de construction) dans la région de l'Atlantique a dépassé \$1 milliard en 1978, et l'industrie minière a employé approximativement 13 000 personnes. Les principaux produits sont le minerai de fer (\$505 millions), le zinc (\$173 millions), le charbon (\$122 millions), le plomb (\$64 millions), l'argent (\$29 millions) et le sel (\$19 millions). Il convient aussi de souligner que la production du minerai de fer a baissé considérablement en 1978, en raison des conflits de travail. En 1977, l'ensemble de cette production a été évaluée à quelque \$742 millions.

Les perspectives à moyen terme sont en général encourageantes, et on prévoit une hausse de la production et de l'emploi dans ce secteur. On a amorcé certains travaux de construction dans une nouvelle mine de potasse à Sussex (Nouveau-Brunswick) et on s'attend que la production débute au

commencement des années 80. L'expansion de la mine de la Brunswick Mining and Smelting Company, à Bathurst, est presque terminée. La production de charbon dans la région a augmenté à la suite de la construction d'une nouvelle centrale thermique alimentée au charbon en Nouvelle-Ecosse, et on prévoit que cela entraînera d'autres augmentations dans la production et dans l'emploi. On a découvert au large des côtes, près de Donkin au Cap-Breton, d'importants gisements de charbon qui pourraient éventuellement être exploités. L'ouverture d'une mine métallique à Gay's River, en Nouvelle-Ecosse, fournira des emplois à quelque 200 personnes. Il sera peut-être possible de construire une fonderie de zinc à Belledune, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick.

2.6.5 L'industrie manufacturière

Le ralentissement général du milieu des années 70 a eu des répercussions fâcheuses sur la performance du secteur de la fabrication. Certaines indications démontrent toutefois que la situation se résorbe.

De 1971 à 1978, l'ensemble de la valeur des livraisons s'est accru d'environ 230 %, comparativement à 160 % pour l'ensemble du Canada. Le nombre d'emplois a augmenté de 17 % au cours de la même période, par rapport à 10,8 % pour le Canada. La croissance de l'emploi ne s'est toutefois produite qu'au cours de la dernière année, pour la majeure partie. A vrai dire, le nombre d'emplois est passé de 105 000 en 1974 à 97 000 en 1975, et ce n'est qu'en 1978 qu'il est remonté à 110 000. En 1971, il se chiffrait à 94 000 selon les estimations. La masse salariale a augmenté d'environ 129 % entre 1971 et 1977, comparativement à 103 % pour le Canada. Par ailleurs, au cours des années allant de 1970 à 1977, la production réelle s'est accrue de 12,1 % seulement dans la région, tandis que le Canada a enregistré une hausse de presque 25 %. De plus, la performance des investissements dans ce secteur a connu, au cours de cette période, une certaine stagnation.

Somme toute, au cours de cette période, la part du secteur de la fabrication relativement à la production totale a augmenté de 12,5 à 13,7 %, alors que la part relative de l'emploi a baissé de 15,4 à 14,6 %, suivant ainsi la tendance nationale. Bien que certains problèmes persistent toujours, la situation devrait s'améliorer à l'avenir, du moins en termes relatifs, vu les résultats escomptés des négociations commerciales multilatérales.

2.6.6 Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire, comme c'est le cas au Canada, est de loin le plus important, tant sur le plan de la production

que sur celui de l'emploi. De 1971 à 1978, 128 000 emplois additionnels ont été créés dans ce secteur, soit 88 % de l'ensemble des emplois créés dans l'économie. Par conséquent, la part de ce secteur de l'emploi total est passée d'environ 67 % en 1971 à 71 % en 1978. Les plus importantes augmentations en termes d'emploi se sont produites dans les services communautaires, commerciaux et personnels (54 000), puis dans le commerce (29 000) et l'administration publique (23 000). De 1971 à 1978, ces trois industries ont compté pour environ 83 % de la croissance de l'emploi. Contrairement à la croyance populaire selon laquelle l'administration publique dominerait le secteur tertiaire, la part de cette industrie de l'emploi total dans le secteur tertiaire n'a été que de 13 % en 1978.

2.6.7 Résumé

Le tableau suivant donne la récapitulation de la répartition changeante de la production et de l'emploi dans la région de l'Atlantique, depuis 1971.

Comme l'indique le tableau, il n'y a eu aucune évolution marquante dans l'importance relative de chaque secteur depuis 1971, sauf pour les " services publics " qui ont augmenté leur part de la production globale. La légère baisse du secteur de la fabrication, quant à sa fraction de l'ensemble de la production et de l'emploi dans la région, suit approximativement la même courbe que la tendance nationale.

La part de la région de l'Atlantique, en regard de l'ensemble de la production et de l'emploi au Canada, est indiquée au tableau suivant. Comme on l'a déjà mentionné, le taux de croissance régionale a progressé à peu près au même rythme que la moyenne nationale. Ainsi, entre 1971 et 1978, la région a maintenu à 6,2 % sa fraction de la production nationale globale; quant à sa fraction du nombre total d'emplois, elle a baissé légèrement, passant de 7,7 à 7,6 %, et ce malgré la croissance très rapide de l'emploi et de la production dans le reste du pays pendant la même période.

PART DE LA REGION DE L'ATLANTIQUE
EN REGARD DE LA PRODUCTION
ET DE L'EMPLOI AU CANADA

	Produit intérieur réel par secteur Région de l'Atlantique		Nombre d'emplois par industrie Région de l'Atlantique	
	<u>1971</u>	<u>1978</u>	<u>1971</u>	<u>1978</u>
Agriculture	1,5	1,3	3,8	2,2
Pêches	1,7	1,3	((
Forêts	1,2	1,0	(6,2	(5,2
Mines	4,6	3,3	((
Industrie manufacturière	12,5	13,7	15,4	14,6
Industrie du bâtiment	10,9	7,2	7,7	7,1
Services publics	2,8	8,2	((
*T.C.	7,0	6,9	(11,3	(10,4
Commerce	12,7	13,1	18,4	18,7
*F.A.I.	10,6	11,9	3,1	4,1
*S.C.C.P.	20,8	19,4	26,4	28,4
Administration publique	13,7	12,7	7,7	9,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

*T.C. - Transports et communications

*F.A.I. - Finances, assurance et immobilier

*S.C.C.P. - Services communautaires, commerciaux et personnels.

PART DE LA REGION DE L'ATLANTIQUE
EN REGARD DE L'ENSEMBLE DE LA PRODUCTION
ET DE L'EMPLOI AU CANADA

	Produit intérieur réel Région de l'Atlantique en pourcentage par rapport au Canada		Nombre d'emplois par secteur, région de l'Atlantique en pourcen- tage par rapport au Canada	
	<u>1971</u>	<u>1978</u>	<u>1971</u>	<u>1978</u>
Agriculture	2,8	2,8	4,7	3,6
Pêches	59,2	49,4	((
Forêts	9,5	8,3	(17,2	(15,1
Mines	7,3	6,9	((
Industrie manufacturière	3,4	3,8	5,3	5,6
Industrie du bâtiment	9,6	7,1	9,6	8,5
Services publics	6,5	16,2	((
*T.C.	4,8	4,4	((
Commerce	6,8	6,7	8,5	8,1
*F.A.I.	5,5	5,6	5,0	5,7
*S.C.C.P.	6,5	6,2	7,7	7,7
Administration publique	11,4	11,1	9,1	9,9
Total	6,2	6,2	7,7	7,6

*T.C. - Transports et communications

*F.A.I. - Finances, assurance et immobilier

*S.C.C.P. - Services communautaires, commerciaux et personnels.

Sources : Moyennes annuelles de la population active 1975-1978, Statistique Canada, n° de cat. 71-529; et tableaux spéciaux sur la population active, 1971-1974, Statistique Canada et Conference Board in Canada, juillet 1979.

3. LES PROBLEMES ET POSSIBILITES

3.1 Introduction

Dans la région de l'Atlantique, les principales possibilités de développement à moyen terme sont soit axées sur l'exploitation des ressources naturelles ou étroitement liées aux industries primaires, ou encore se rattachent aux avantages que lui procure sa situation géographique. Cela ne veut pas dire que les autres secteurs ne connaîtront aucune croissance, mais plutôt que les principaux moteurs du développement seront basés sur les ressources naturelles ou sur les avantages géographiques, grâce auxquels la région de l'Atlantique jouit d'une forte position concurrentielle privilégiée, tant sur les marchés nationaux qu'internationaux.

On fait preuve d'un optimisme réservé quant à la croissance dans les industries de la pêche et de la transformation du poisson, les industries minières et celles qui dépendent de l'exploitation des forêts; ce sont les secteurs traditionnels de base de l'économie de la région de l'Atlantique. De plus, on assiste à l'heure actuelle à l'émergence, dans cette région, d'un nouveau secteur présentant un potentiel de croissance important et appelé dans le présent document " industries maritimes ". Ce secteur se rattache en premier lieu aux pêches, mais va bien au-delà des exigences de la pêche. Désavantagée depuis toujours par sa situation géographique, la région de l'Atlantique a bénéficié de l'évolution de ses avantages comparatifs en matière de transport et de sa proximité de l'Arctique oriental.

En même temps, les gouvernements et le secteur privé se trouvent devant un certain nombre de questions institutionnelles et de compétence qui influenceront sur la portée et sur le rythme de la réalisation des perspectives de développement. Ces facteurs institutionnels sont extrêmement complexes et ne seront abordés que brièvement dans les paragraphes suivants.

Dans la région de l'Atlantique, l'énergie peut être considérée soit comme une possibilité, soit comme un problème. Cette région doit faire face à des coûts énergétiques élevés, de même qu'à l'incertitude des approvisionnements en pétrole brut étranger; or, il se trouve qu'à l'heure actuelle, les perspectives d'exploitation du pétrole et du gaz off-shore, et de l'énergie hydro-électrique, au Labrador, sont plus favorables qu'elles ne l'ont jamais été auparavant.

Au nombre des autres problèmes abordés dans cette étude, notons la migration, qui a évolué considérablement au cours des années 70, et la récente détérioration de la capacité fiscale des provinces, ce qui provoque certains soucis; il y a

aussi les répercussions probables qu'entraînera la modification des barrières tarifaires et non tarifaires à la suite des négociations commerciales multilatérales.

3.2 Les pêches

Dans le domaine des pêches, l'événement le plus marquant des dernières années a été la déclaration faite par le Canada, le 1^{er} janvier 1977, selon laquelle il étendait à 200 milles sa juridiction sur la zone de pêche. Le gouvernement canadien a pris cette décision en raison de la situation alarmante des réserves de poisson, particulièrement dans la région de l'Atlantique, et aussi parce qu'il fallait imposer un plan rationnel de préservation et de gestion afin de mettre un frein à l'exploitation indue des lieux de pêche par les flottes étrangères.

En tant que grande nation exploitant des ressources halieutiques, le Canada est en train d'élaborer les stratégies appropriées qui lui permettront d'obtenir les avantages allant de pair avec ces ressources. Ces stratégies revêtent une importance particulière pour la région de l'Atlantique. Le principal problème qui se pose à l'industrie canadienne des pêches est celui de son adaptation aux nouveaux défis découlant du prolongement à 200 milles de la zone de pêche canadienne. Essentiellement, il lui faudra produire un éventail plus grand de produits de qualité égale et les offrir sur les marchés de pays beaucoup plus nombreux qu'auparavant. Entre les années 1980 et 1985, un changement substantiel se produira sur le marché américain qui constitue le marché le plus important pour le Canada. On prévoit, en effet, que les exportations vers les Etats-Unis baisseront considérablement en termes relatifs, bien qu'elles augmenteront peut-être en termes absolus. Quant aux exportations destinées au deuxième marché le plus important pour le Canada, soit celui de la CEE, on prévoit aussi qu'elles diminueront en termes relatifs. Par conséquent, il faudra redoubler d'effort pour offrir les produits canadiens de la pêche aux pays avec lesquels nous avons eu jusqu'à maintenant peu ou pas de rapports dans ce domaine. A ce propos, ce sont les marchés du Japon et des pays de l'Europe de l'Est qui présentent le plus de possibilités.

L'industrie de la transformation du poisson devra procéder à d'énormes ajustements en vue à la fois d'accroître le volume de production et d'élargir sa gamme de produits. Ces ajustements auront incontestablement des effets sur l'infrastructure, sur les capitaux investis par le secteur privé et peut-être même sur la structure de l'industrie.

Par conséquent, en supposant qu'on procède bientôt aux ajustements nécessaires et qu'on fournisse les efforts de

coordination qui s'imposent, il serait opportun de maximiser les prises canadiennes et de transformer, au Canada, les produits de la pêche récoltés par les pêcheurs canadiens et étrangers. On aura en outre la possibilité d'élargir la mise en marché des produits de la pêche, tant pour ce qui est des espèces traditionnelles que nouvelles. Enfin, comme on le verra dans la section sur les industries maritimes, ces possibilités entraîneront de nouvelles possibilités dans les domaines de la construction navale et du radoub, de la fourniture d'engins et de matériel de pêche, et de la prestation de services aux flottes de pêche canadiennes et étrangères.

Ces possibilités pourront se matérialiser si l'on réussit à déployer les efforts nécessaires en matière de gestion des ressources, de la pêche, de la transformation et de la mise en marché. Une stratégie de développement dans le domaine des pêches pourrait comprendre une partie ou l'ensemble des étapes suivantes, échelonnées sur un période de dix à douze ans.

A court terme :

- reconstruction et remplacement de la flotte;
- ententes latérales pour ce qui est de l'accès aux marchés en échange de droits de pêche et d'entreprises conjointes, ainsi que de concessions de privilèges en matière d'exploitation entre les navires étrangers et les transformateurs canadiens;
- agrandissement des entrepôts frigorifiques;
- rehaussement de la qualité (amélioration de la manutention, de la réfrigération).

A moyen terme :

- abandon progressif des entreprises conjointes avec l'étranger;
- exploitation plus intensive des réserves de poisson disponibles dans la zone canadienne;
- produits à valeur ajoutée pour l'exportation;
- rehaussement de la qualité.

A long terme :

- exploitation plus intensive des réserves de poisson jusqu'au plateau continental (tout le poisson des Grands Bancs et de Flemish Cape);
- expansion du marché d'exportation;
- produits de qualité à valeur ajoutée.

3.3 Les industries maritimes

La région de l'Atlantique pourrait créer un noyau d'industries maritimes de fabrication et de services à technologie moyenne et de pointe qui amèneraient la création d'emplois permanents et des possibilités de revenus, en même temps que des augmentations substantielles dans la valeur ajoutée de la production et de la transformation dans le secteur des industries maritimes de la région. Bien qu'il soit difficile de prédire exactement, le potentiel de ces industries s'annonce extrêmement bon.

On entend habituellement par industrie maritime, les entreprises qui fabriquent du matériel ou qui fournissent des services pour toutes les activités commerciales et scientifiques maritimes. Cette industrie comprend les principaux sous-secteurs suivants : 1) l'industrie de la pêche commerciale; 2) le pétrole, le gaz off-shore, et les minéraux; 3) la construction navale et le radoub. Les activités connexes qui s'y rattachent sont la défense, la surveillance, la recherche écologique et la gestion. A moyen terme, les industries du pétrole et de la pêche serviront de pivot autour duquel graviteront toutes les activités maritimes primaires et répondront à la grande demande de matériel et de services spécialisés provenant des industries secondaires.

Les pêches commerciales canadiennes offrent à la région de l'Atlantique, à court et à moyen terme, les plus gros avantages économiques identifiables depuis la déclaration faite par le Canada relativement à la limite de 200 milles. Ce geste fournit ainsi l'occasion au Canada d'accroître énormément les prises totales des pêcheurs canadiens et d'agrandir considérablement sa flotte. Il existe également des possibilités d'exploitation des espèces non traditionnelles. La pêche hauturière canadienne de poisson frais ne peut entreprendre la capture, à des fins commerciales, des réserves abondantes de grenadiers japonais, de maquereaux, de calmars, de capelans, de chattes de l'est, de harengs, etc., sans disposer d'entrepôts frigorifiques. Les nations étrangères possèdent la technologie et le matériel pour capturer ces espèces non traditionnelles de poisson. Le transfert de cette technologie adaptée aux besoins de l'industrie de la pêche de la région de l'Atlantique serait

bénéfique à l'industrie. De plus, l'aménagement et la fabrication d'une variété d'engins de pont, d'engins d'accrochage sur le côté, de matériel et d'accessoires spécialisés servant à l'aquiculture et à la mariculture, ainsi que des dispositifs de plus en plus complexes pour repérer et identifier les réserves de poisson, etc., sont tous des éléments qui présentent des possibilités de développement pour le secteur de l'industrie maritime dans la région de l'Atlantique. Pour ce qui est des navires spécialisés et de leurs engins, le secteur de la pêche offre aux entreprises canadiennes de l'industrie maritime une part d'un important marché intérieur, qui pourrait leur rapporter entre \$150 et \$200 millions par année. Le potentiel d'exportation est encore mal défini, mais il offre incontestablement d'énormes possibilités aux entreprises canadiennes audacieuses.

L'exploration du pétrole et du gaz au large de la côte de l'Atlantique offre aux provinces de l'Atlantique d'immenses bénéfices, au sujet desquels on est malheureusement encore mal renseigné. Selon les dernières estimations avancées par le ministère fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, on a 50 % de chances de découvrir 397 milliards de litres de pétrole et 0,7 milliard de mètres cubes de gaz sous le plateau continental du Labrador et de l'est de Terre-Neuve, ainsi que 309 milliards de litres de pétrole et 0,4 million de mètres cubes de gaz sous celui de la Nouvelle-Ecosse. Les diverses prévisions faites par le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce laissent entendre que ces activités d'exploration et de production pourraient amener la création de quelque 20 000 à 30 000 emplois directs (et jusqu'à 150 000 emplois indirects) d'ici à 1988, et ce grâce à des investissements allant jusqu'à \$11 milliards. On doit consentir tous les efforts possibles pour faire en sorte que le Canada et les provinces de l'Atlantique retirent autant d'avantages qu'ils le peuvent de ces investissements et de l'accroissement considérable d'emplois qui en découlera.

Les investissements qui accompagneront l'exploration du pétrole et du gaz au large de la côte de l'Atlantique offriront des débouchés aux personnes possédant les qualités techniques requises. Les entreprises d'exploration s'approvisionnent traditionnellement en biens et services dans le monde entier, ce qui peut avoir un effet positif ou négatif sur l'Atlantique. Les entreprises canadiennes doivent pouvoir accéder à ces marchés reliés aux activités qui se déroulent dans nos eaux, de façon à pouvoir par la suite vendre leurs produits dans le monde entier.

Les besoins à long terme prévus essentiellement pour les nouveaux navires servant au forage off-shore du pétrole et du gaz, ainsi qu'à l'industrie de la pêche, se chiffrent en milliards de dollars. Des centres de construction navale et de

radoub qui seraient situés dans des endroits stratégiques seraient en mesure d'exploiter ces possibilités. Pour ce qui est du radoub, le fait de pouvoir compter particulièrement sur les commandes domestiques et sur les avantages attribuables à la situation géographique contribuerait à augmenter encore les possibilités de ces chantiers maritimes. La construction et la réparation des navires chargés de la surveillance, de la sécurité et de la défense, ainsi que de ceux utilisés pour transporter les ressources canadiennes et les récoltes de poisson, qui seraient confiées à des chantiers canadiens, de façon équitable, en ce qui concerne la construction, le radoub et la remise en état, viendraient renforcer davantage le secteur des industries maritimes.

A plus long terme, on devrait étudier les possibilités offertes à l'industrie maritime comme les suivantes : les emplacements côtiers pour l'exploitation hauturière éventuelle de pétrole et de gaz, les systèmes de production de pétrole et de gaz off-shore, les pipelines les reliant au rivage, les systèmes auxiliaires généraux, les navires-écoles de l'Arctique comme les brise-glace, les bateaux-citernes, les bateaux de service, ainsi que les engins, les instruments, les dispositifs de dragage et de régénération, etc., pour l'exploitation minérale off-shore.

La réalisation des possibilités nombreuses et variées qu'offre l'océan exige l'étroite collaboration des gouvernements, des intérêts communautaires et des divers éléments du secteur privé afin d'en tirer le plus d'avantages possibles. Les effets, sur l'économie des provinces de l'Atlantique, de l'accroissement des activités reliées à la construction navale, à la transformation du poisson et au pétrole pourraient être incommensurables.

3.4 Les transports

Des transports efficaces, accessibles et économiques constituent l'un des principaux éléments du fonctionnement et du développement d'une économie moderne. L'économie de la région de l'Atlantique dépend beaucoup des industries axées sur les ressources naturelles, industries qui sont très sensibles aux transports et qui sont fortement tributaires des marchés situés ailleurs au Canada et dans le monde; les transports ont toujours été, au cours des années, une importante question à débattre au niveau des politiques gouvernementales. Dans le contexte de la région de l'Atlantique, cette question est particulièrement complexe, étant donné que le réseau de transport est lui-même bien aménagé et complexe, qu'il est régi par des règlements compliqués et que les subventions gouvernementales peuvent avoir faussé les décisions des utilisateurs et des fournisseurs de services de transport en matière d'affectation et d'utilisation économique.

Au cours des vingt dernières années, des améliorations importantes ont été apportées au système de transport dans la région. On a procédé à une réfection massive des réseaux routiers desservant la région. A quelques exceptions près, la plupart des régions de l'Atlantique sont maintenant desservies par des routes ouvertes à l'année et assurant la liaison avec les centres régionaux et les autres régions. L'aménagement du terminus en eau profonde à Canso, ainsi que l'agrandissement des installations de conteneurs à Halifax et à Saint-Jean facilitent les expéditions dans cette région. Le développement rapide et important de l'industrie du camionnage dans la région en vue de répondre aux programmes de réglementation et de subventions, et les améliorations du réseau routier ont incontestablement amélioré les services dans la région. D'importants travaux d'aménagement sont en cours en vue d'améliorer et de diversifier les services de fret ferroviaires, et ce afin de favoriser l'industrie régionale. Il existe, à l'heure actuelle, un service aérien régional passablement complet, doté de terminus aériens modernes existants ou projetés.

Malgré les améliorations importantes apportées dans le domaine des transports, nombreuses sont les possibilités d'améliorer les systèmes et les services en matière de transport et de favoriser par le fait même le développement économique. Ces possibilités se rattachent à la conjoncture changeante de l'économie de la région de l'Atlantique et à l'innovation dans les transports mêmes. Les exemples suivants laissent entrevoir bon nombre d'améliorations qu'il y aurait lieu d'apporter aux transports et qui pourraient favoriser le développement économique dans la région.

L'achèvement du réseau routier régional, en mettant particulièrement l'accent sur la transcanadienne, tant à Terre-Neuve qu'au Nouveau-Brunswick, améliorerait les transports; il en est de même pour la construction de routes donnant accès aux ressources du Labrador et aux autres régions riches en ressources. Quant à l'infrastructure maritime, des installations de conteneurs ajouteraient sans doute à l'avantage économique de la région tout entière, comme ce serait probablement le cas si l'on construisait ou agrandissait certains ports, surtout au Labrador, au Cap-Breton et le long de la côte du Nouveau-Brunswick. Grâce à une meilleure infrastructure des transports aériens, particulièrement dans le domaine des petits aéroports en voie de développement, comme dans le cas de certains aéroports plus importants, on pourrait raviver davantage l'économie de la région. Le transport ferroviaire nécessiterait une aide qui viendrait compléter les efforts des sociétés ferroviaires de la région de l'Atlantique en fournissant du matériel et des wagons pour le transport de produits spécialisés, tels que les pommes de terre, les denrées périssables et les produits du bois dans toute la région, ainsi qu'en normalisant les structures des voies,

notamment à Terre-Neuve, ou encore en dotant d'une nouvelle infrastructure les régions riches en ressources, comme le Labrador.

3.5 L'énergie

Le coût de l'énergie devrait augmenter considérablement au cours des années 80 et il est fort probable que les approvisionnements en pétrole brut provenant de sources étrangères deviennent de moins en moins sûrs. Ces problèmes d'envergure nationale concernent particulièrement la région de l'Atlantique en raison du fait que cette région dépend beaucoup des combustibles fossiles pour produire de l'énergie. En effet, le pétrole y représente plus de 90 % de ses besoins énergétiques réclamés par l'industrie privée, les transports, le chauffage domestique et les services publics. Il en est autrement en Ontario où l'énergie dérivant du pétrole ne représente que 48 %.

C'est une question d'une importance stratégique pour la région de l'Atlantique que de trouver des sources d'énergie de rechange au cours des années 80. A mesure que le coût de l'énergie augmente, bon nombre de solutions de rechange deviennent plus réalisables sur le plan économique. Il faudra consentir à investir davantage quand on aura adopté une stratégie visant à obtenir des sources énergétiques sûres à des prix concurrentiels. On pourrait songer, par exemple, à la production hydro-électrique à partir d'une région éloignée, telle que le fleuve Churchill, au Labrador, à la découverte et à l'exploitation du pétrole et du gaz off-shore, au gaz de l'Arctique, ainsi qu'à l'exploitation du charbon et du coke. Certains de ces projets, proposés à titre provisoire, pourraient nécessiter plusieurs milliards de dollars d'investissements. Des projets de cette envergure pourront assurer d'énormes possibilités d'emploi à la région pendant leur construction et, selon la nature de la source, un nombre considérable d'emplois permanents.

La question de l'énergie est peut-être le problème le plus épineux qui se soit jamais posé à la région de l'Atlantique. Les perspectives de développement en matière d'économie régionale seront influencées, dans une large mesure et d'une manière fondamentale, par les moyens de rechange qui auront été choisis pendant les années 80.

3.6 Les minéraux

La contribution du secteur des mines à l'économie de la région de l'Atlantique s'est accrue au cours des années 70 et poursuivra sa course à moyen terme. Terre-Neuve est et continuera d'être en tête pour la production minérale dans la région, en raison de sa production de minerai de fer, mais en regard de la production régionale, sa part déclinera à mesure que

le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse développeront proportionnellement plus vite leurs industries minières. Bien que la transformation plus poussée des minéraux métalliques dans la région de l'Atlantique demeure une possibilité vraisemblable, la croissance du secteur des mines à moyen terme se fera principalement grâce à une production accrue de matériaux bruts découlant d'une exploration minière de plus en plus énergétique.

Le pourcentage de la valeur de la production minérale des provinces de l'Atlantique en regard de celui de la production canadienne totale est passé d'environ 8,6 % en 1971 à environ 7,3 % en 1976. Si l'on exclut les combustibles cependant, afin d'être mieux en mesure de comparer équitablement, la contribution des provinces de l'Atlantique est passée de 12,5 % en 1971 à environ 15 % en 1976.

Les événements récents, tels que la dévaluation du dollar canadien et la demande mondiale accrue de métaux, ont eu un effet positif sur l'industrie minière dans la région de l'Atlantique. Au Nouveau-Brunswick, les principales possibilités reposent sur l'exploitation des métaux de base, surtout dans le nord-est de la province. Au nombre des autres possibilités que recèle le Nouveau-Brunswick, notons l'exploitation de plusieurs mines de potasse. Les découvertes de gisements d'uranium, près de Fredericton, ont donné lieu à de nombreuses activités de prospection.

En Nouvelle-Ecosse, une production accrue de charbon servant à alimenter les centrales électriques fonctionnant au charbon représente une possibilité de développement. La découverte d'importants gisements de plomb, de zinc, de cuivre et d'uranium favorise grandement les activités d'exploration.

A Terre-Neuve, aucune nouvelle mine n'est en voie d'exploitation, et on n'en prévoit pas de façon définie. Cependant, le niveau présentement élevé des activités d'exploration inspire de l'optimisme quant à l'expansion future de la capacité de production. L'accroissement des prix des métaux a stimulé l'intérêt suscité par plusieurs gisements considérés à l'heure actuelle insuffisamment rentables ou négligeables, dont plusieurs gisements de cuivre et un de tungstène.

3.7 Les industries axées sur les forêts

Les industries qui dépendent de l'exploitation des ressources forestières constituent une importante source pour la région de l'Atlantique. Ces industries, qui comprennent l'abattage, le sciage, le rabotage, les pâtes et papiers et autres industries du bois, fournissent 26 000 emplois directs et

représentent quelque 4 % de l'ensemble des emplois dans la région. En 1976, la valeur ajoutée des industries forestières s'est élevée à \$618 millions, soit environ 6 % du produit intérieur régional.

Bien que la dévaluation du dollar canadien l'ait quelque peu stimulée, l'industrie des pâtes et papiers de la région de l'Atlantique a grandement souffert, au cours des dernières années, du ralentissement économique général, et de la concurrence des nouvelles usines aux Etats-Unis. De façon générale, les installations et le matériel des usines de pâtes et papiers de la région de l'Atlantique auraient besoin d'être modernisés en vue d'améliorer leur productivité et de diminuer la pollution. Etant donné qu'elles doivent rivaliser avec une forte concurrence, il leur faudrait investir davantage. La situation dans les scieries et dans les usines de rabotage se détériore rapidement. La faible productivité et les coûts élevés nuisent à la position concurrentielle de la région.

En dernier ressort, ces industries dépendent des forêts. Dans la région de l'Atlantique, les forêts se détériorent depuis des dizaines d'années. Les lacunes en matière de gestion des ressources, assorties des ravages causés par la tordeuse de bourgeon, ont contribué à réduire les volumes de bois debout, à détériorer la qualité et à aboutir à une faible rentabilité pour bon nombre d'entreprises.

Afin de protéger les emplois et de se réadapter, l'industrie forestière et le gouvernement devront prendre des mesures énergiques et globales. Un certain nombre de mesures importantes ont été entreprises au cours des années 70, grâce auxquelles on réalisera de grands progrès dans la gestion des forêts et dans la rationalisation de bon nombre de ces industries.

3.8 La capacité fiscale

Depuis 1973, il y a eu un déplacement important dans la conjoncture financière relative des provinces. Le boom des ressources qu'ont connu les provinces de l'Ouest a donné lieu à un rajustement passablement radical dans le rendement relatif des sources de rentrées fiscales et non fiscales générales des gouvernements provinciaux. Le tableau suivant souligne la façon dont l'indice de la capacité fiscale de chaque province a évolué entre 1972-1973 et 1978-1979. Cet indice montre, par rapport à la moyenne de toutes les provinces, le revenu par habitant qu'une province devrait produire si elle appliquait le taux d'imposition moyen national.

INDICES DE LA CAPACITE FISCALE

	<u>1972-1973</u>	<u>1978-1979</u>
Terre-Neuve	60,5	57,5
Ile-du-Prince-Edouard	58,9	51,9
Nouvelle-Ecosse	71,3	62,1
Nouveau-Brunswick	70,3	61,3
Québec	83,8	76,4
Ontario	110,9	90,1
Manitoba	87,4	73,9
Saskatchewan	79,5	99,8
Alberta	137,6	255,5
Colombie-Britannique	122,0	117,5

Source : Ministère des Finances.

Le niveau de la dette provinciale, par personne, reflète encore la situation fiscale. En se fondant sur le tableau suivant, la dette par habitant de Terre-Neuve, qui a plus que doublé entre 1971 et 1976, est de loin la plus élevée de tout le pays. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont également des dettes beaucoup plus élevées que dans toute autre province.

DETTE PROVINCIALE PAR HABITANT
1971 et 1976

	<u>1971</u>	<u>1976</u>
	\$	\$
Terre-Neuve	1 288	2 944
Ile-du-Prince-Edouard	1 147	1 705
Nouvelle-Ecosse	1 345	1 951
Nouveau-Brunswick	918	1 463
Québec	539	1 190
Ontario	729	1 517
Manitoba	753	1 593
Saskatchewan	801	1 219
Alberta	747	1 175
Colombie-Britannique	249	548

Sources : Statistique Canada et les finances du gouvernement provincial.

En somme, des changements importants ont bouleversé, depuis 1973, les positions financières et économiques relatives des provinces. Ils ont eu une incidence marquée sur les provinces de l'Atlantique en termes de capacité fiscale pour satisfaire aux demandes liées au développement économique.

3.9 La migration

Au cours de la période allant de 1961 à 1971, on estime que les provinces de l'Atlantique ont perdu quelque 170 000 habitants par le biais de la migration. En conséquence, la population de la région de l'Atlantique ne s'est accrue que de 8,4 % au cours de cette période, soit moins de la moitié du taux de croissance nationale qui était de 18,3 %. Depuis 1971, cet équilibre traditionnel a été renversé, et la croissance démographique de cette région a dès lors atteint 8,3 % entre 1971 et 1978, taux légèrement inférieur à celui du Canada.

Ce renversement soudain de l'équilibre de l'émigration nette soulève plusieurs questions qui se rattachent à l'identité de ces migrants et aux motifs de leur migration. Certains d'entre eux sont sans aucun doute des migrants qui reviennent à cause de nouvelles possibilités chez eux. D'autres peuvent avoir perdu leur emploi dans le Canada central et grâce aux prestations d'assurance-chômage trouvent qu'il est moins coûteux de retourner et d'attendre que la situation s'améliore sur le marché du travail. Il est possible également que l'inflation (par exemple, le coût élevé du logement dans les grands centres urbains du pays) les pousse à quitter les régions du pays où la vie est plus chère pour celles où elle l'est moins.

Le Conseil économique du Canada maintient que les migrants sont habituellement jeunes - 25 à 34 ans - et plus instruits. Deuxièmement, une étude des données sur la migration laisse entendre que ce renversement dans le flux de la migration nette est dû à la fois à une augmentation de l'immigration et à une diminution de l'émigration. Troisièmement, au cours des premières années de la présente décennie jusqu'au début de la récession en 1974, l'activité économique a été dynamique. Les possibilités d'emploi surgissaient à un rythme plus rapide que jamais auparavant dans la région. Nul doute que cette situation a favorisé l'immigration et redonné du lustre à l'option de rester. Par contre, le marché du travail de la région n'a pas été en mesure d'absorber entièrement la demande accrue d'emplois découlant de la croissance démographique qui suivait l'immigration nette depuis le début de la récession de 1974, ce qui a contribué en partie à l'augmentation du taux de chômage dans la région de l'Atlantique depuis cette année. Quatrièmement, l'importance des paiements de transfert comme source de revenus s'est accrue considérablement depuis le début de la décennie, en raison surtout d'un régime d'assurance-chômage plus généreux. Le revenu supplémentaire amené par ces changements sert probablement, en complétant la masse salariale gagnée par le biais des emplois saisonniers, à décourager ceux qui auraient l'idée de partir pour se trouver un emploi.

3.10 Les négociations commerciales multilatérales

De façon générale, les droits de douane canadiens et étrangers s'appliquent surtout aux biens manufacturés et sont plus élevés à mesure qu'augmente leur degré de transformation. Etant donné que la région de l'Atlantique est avant tout productrice et exportatrice de produits de base et importatrice de biens manufacturés, toute réduction dans les droits de douane, en fait dans ceux imposés sur les biens manufacturés, lui sera avantageuse.

En vertu de la structure tarifaire actuelle, la région de l'Atlantique est à la merci des biens manufacturés provenant du Canada central. Une réduction des droits de douane permettrait à la région de l'Atlantique d'acheter du fournisseur qui offre les plus bas prix, et cela devrait avoir pour effet d'accroître la compétitivité de ses industries. En outre, grâce à l'abaissement des droits de douane étrangers, elle pourrait augmenter la " valeur ajoutée " de ses produits ou les transformer davantage avant de les exporter. Les droits de douane étrangers sur les biens finis entravent la transformation plus poussée dans la région. Enfin, des droits de douane étrangers moins élevés devraient permettre aux biens produits dans cette région de pénétrer de nouveaux marchés.

4. CONCLUSIONS

La région de l'Atlantique a devant elle des perspectives de développement fort prometteuses. Sa base de ressources est rehaussée par l'agrandissement de la zone de pêche de 200 milles, ses réserves minières sont considérables, et les découvertes de gaz au large de ses côtes sont encourageantes et déboucheront sur un nouveau secteur des industries maritimes. Ses ressources humaines gagnent en qualité, en raison du fait que plus de jeunes possédant une compétence commercialisable entrent sur le marché du travail. Grâce aux efforts consentis au cours des dix dernières années, l'infrastructure régionale a maintenant atteint un niveau acceptable à bien des égards.

Moyennant des perspectives économiques internationales raisonnables, les possibilités identifiées dans la région devraient donner lieu à une continuation de la bonne performance économique des dernières années. Cependant, bon nombre de ces possibilités ne pourront être exploitées à leur maximum qu'à plus long terme. Il faudra refaire les réserves de poisson, et les gisements de gaz devront être de taille économique pour être rentables.

Bien qu'on puisse s'attendre à une performance économique plutôt bonne, on prévoit que les disparités actuelles persisteront dans les années à venir et ne s'atténueront que très légèrement. Le degré d'utilisation de la population active est tel qu'une bonne performance économique sera nécessaire, ne serait-ce que pour empêcher les disparités d'augmenter.

La réalisation de certaines des possibilités de développement dans la région de l'Atlantique sera influencée par un éventail de politiques gouvernementales et nécessitera une approche fédérale-provinciale coordonnée, de même que la forte participation du secteur privé.

